

Vabres

A l'autre bout du gardon, un accès privilégié au Pont du Gard

Edifié au milieu du 1^{er} siècle après JC, le Pont du Gard est le monument emblématique du génie des bâtisseurs romains. Il est le vestige d'un aqueduc de plus de 50 kms qui faisait cheminer entre Uzès et Nîmes, et avec moins de 12 m de dénivelé, près de 400 litres d'eau par seconde.

C'est pour favoriser la découverte de cet ouvrage remarquable, classé patrimoine mondial en 1985, que notre commune a signé dernièrement une convention avec l'établissement public du Pont du Gard.



Le Pont du Gard a été construit en 5 années par plus de 1 000 hommes

Elle permet à chaque famille de la commune de bénéficier d'une carte « d'ambassadeur du Pont du Gard » : il est ainsi possible d'accéder pendant une année, de manière gratuite et illimitée, au parking, à la visite du Pont, du musée, et aux nombreux événements dédiés aux abonnés.

Une réduction de 20% est octroyée aux spectacles payants qui se déroulent en particulier en période estivale : les féeries du Pont, le Cirque du Pont, ...

Comment obtenir la carte ?

Pour être détenteur de la carte d'ambassadeur du Pont du Gard, il suffit de se présenter en Mairie (ouverte au public le mercredi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00) muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ainsi que de la carte grise de votre véhicule.

Sur cette note culturelle, le Maire et son Conseil Municipal souhaitent une très bonne et heureuse année à l'ensemble des Vabrois.